



Paris, le 30 octobre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE :

Bruno BELIN interpelle le Ministre délégué en charge des Petites et Moyennes Entreprises, sur la rupture d'égalité de traitement en défaveur des commerces de proximité.

BRUNO BELIN

A l'occasion d'une Question Ecrite, le Sénateur Bruno BELIN interpelle Alain GRISSET, suite aux annonces du Président de la République, le 28 octobre 2020.

SENATEUR DE LA VIENNE

« Il fait le constat d'une véritable rupture d'égalité de traitement entre les grandes surfaces et les petits commerçants.

*SECRETAIRE
DE LA COMMISSION
DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE ET
DU DEVELOPPEMENT
DURABLE*

À l'approche des fêtes de fin d'année, les grandes surfaces vont bénéficier d'une augmentation de leur chiffre d'affaires au détriment des commerces indépendants dits « non essentiels ».

*MEMBRE DE LA
DELEGATION AUX
DROITS DES FEMMES
ET A L'EGALITE
DES CHANCES ENTRE
LES HOMMES
ET LES FEMMES*

Il n'est pas explicable qu'un libraire ou bien même une fleuriste doive subir une fermeture administrative alors qu'à quelques kilomètres, dans une même commune, une grande surface peut continuer à vendre le même type de produits.

Il rappelle qu'après le premier confinement ces commerces de proximité ont dû redoubler de courage et d'effort pour relancer leur activité tout en s'adaptant aux mesures sanitaires strictes. Cette deuxième fermeture administrative va entraîner de facto de grosses difficultés financières pour chacun d'entre eux. Il n'est pas tolérable de les abandonner une deuxième fois.

CONSEILLER DEPARTEMENTAL

Par conséquent, il demande au Gouvernement de préciser les dispositifs envisagés pour accompagner les commerces de proximité et de centre-ville. »

*CONSEILLER MUNICIPAL
DE MONTS-SUR-GUESNES*

La question sera publiée le 5 novembre au Journal Officiel et portera le numéro 18613.